



CARNET DE VOYAGE AU MOULIN DE HUNDSBACH

**AVEC ANN LOUBERT, ARTISTE
PLASTICIENNE.**

VE. 16 – SA. 17 AOÛT 2019, 10H-17H

Envie de peindre à l'aquarelle, de commencer enfin son carnet de voyage ?

Envie de faire un petit pas de côté et d'apprendre à voir autrement les couleurs du végétal, de saisir les grandes lignes de la composition, de croquer les poules et les canards, de peindre les premières pages de son carnet de voyage ?...

MEHLI

ART

INVITE



JE. 15 – DI. 18 AOÛT 2019

2 rue du Moulin – 68130 HUNDSBACH

www.moulin-hundsbach.com

ALSACE

Conseil départemental
HAUT-RHIN

Sundgau



m
météo



Crédit Mutuel
Banque à quel point

Norauto

OÙ ET QUAND

L'association de l'art à l'œuvre propose un stage carnet de voyage à l'aquarelle avec Ann Loubert, artiste plasticienne, vivant à Strasbourg et intervenante pour l'Art à l'Œuvre. Le stage aura lieu sur 2 jours, vendredi 16 et samedi 17 août de 10h à 17h pendant le festival Mehli'Art au Moulin de Hundsbach, entre Altkirch et St Louis.

POUR QUI ?

Le stage est proposé aux adultes qui veulent se lancer dans la réalisation d'un carnet de voyage. Nous travaillerons la thématique du paysage, la composition, le végétal, les animaux de la ferme, les bâtiments. Le stage se fera autour du moulin et dans les prés aux alentours. Les inscriptions se font auprès de l'association de l'Art à l'Œuvre, 12A rue du Commerce, 68400 Riedisheim. contact@art-et-voyage.com. 03 69 07 30 70

PRIX DU STAGE : 97,00 €

Le prix comprend les heures de cours et le suivi pédagogique. Le matériel n'est pas fourni, une liste détaillée sera communiquée lors de la confirmation d'inscription. L'inscription n'est définitive qu'après le versement de l'acompte de 50,00 €. Le solde du règlement de 47 € se fait lors de l'arrivée au stage le vendredi matin. L'association se réserve le droit d'annuler en cas de participation insuffisante, en ce cas, l'acompte sera remboursé. En cas d'annulation par un stagiaire qui interviendrait dans les trente jours précédents le premier jour de stage, l'acompte ne sera pas remboursé. Le stage se déroule du vendredi matin 10h au samedi 17h et ne peut être fractionné, raccourci et/ou faire l'objet d'une participation partielle.

PEDAGOGIE – DEROULEMENT DU STAGE

Le stage se déroule sur deux journées au contenu différent et complémentaire. Le but est d'apprendre à peindre et dessiner un paysage au crayon et à l'aquarelle mais aussi d'apprendre à regarder la nature, cadrer et composer. Apprendre les couleurs, les tonalités et les chromatismes, les nuances de vert, les différentes luminosités de la journée, les attitudes des canards, poules et oies du moulin.

Il est conseillé d'apporter ses pinceaux, des crayons de couleurs et de papier, une gomme mie de pain, un chiffon, un godet d'eau, deux bouteilles d'eau (une pour peindre, une pour boire) sa boîte à aquarelle, son ou ses blocs de papier, un chapeau, du produit anti-moustique, le tout mis dans un sac pratique et des chaussures confortables aux pieds.

Ne pas oublier le pique-nique de midi.

Nota : Le programme ci-dessus est susceptible de changement et de modulation en fonction des conditions météorologiques. En cas de pluie, nous irons dans la maison du pain où nous peindrons un paysage imaginaire basé sur notre expérience sensible.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE CARNET DE VOYAGE

NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL & LOCALITE : _____
PORTABLE : _____ E-mail : _____
DATE de NAISSANCE : _____ PROFESSION : _____
COMPAGNIE, POLICE d'ASSURANCE & NUMERO de CONTRAT de RESPONSABILITÉ
CIVILE : _____

Je soussigné, _____, déclare être assuré responsabilité civile et je veux m'inscrire au stage Carnet de Voyage du 16 au 17 août 2019 organisé par l'association de L'Art à l'Oeuvre dans le cadre du Festival Mehli'Art.

Date et signature :

---ooOoo---

PRIX DU STAGE : 97,00 €

Le prix comprend les heures de cours et le suivi pédagogique. Le matériel n'est pas fourni, une liste détaillée sera communiquée lors de la confirmation d'inscription. L'inscription n'est définitive qu'après le versement de l'acompte de 50,00 €. Le solde du règlement de 47 € se fait lors de l'arrivée au stage le vendredi matin. L'association se réserve le droit d'annuler en cas de participation insuffisante, en ce cas, l'acompte sera remboursé. En cas d'annulation par un stagiaire qui interviendrait dans les trente jours précédents le premier jour de stage, l'acompte ne sera pas remboursé. Le stage se déroule du vendredi matin 10h au samedi 17h et ne peut être fractionné, raccourci et/ou faire l'objet d'une participation partielle.

Tous les paiements sont à effectuer par chèque à l'ordre de l'association de l'Art à l'Oeuvre.

DE
À L'OEUVRE

